L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 4 JUILLET.

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Dix milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de Français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui parait pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos c'est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,
Le président,
FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,
J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité :

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ARZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'Abeille rue de Chartres No 73;
Vice-président: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille-Levée No 78;
A. Tarle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue de la Douane No 54;
Editeur du Propagateur Catholique, rue Royale No 107;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Gelchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemot, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubary, Marché Dryades;
Théo. Gollau, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
P. Reusandin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248, et Magazine Market;
J. Bayle, rue de Chartres No 40;
J. Sauac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergnole, rue Decatur No 73;
P. Canteron, rue Bienville No 41;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 103;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
Dudoussat, Passage de la Bourse No 136.

LE TONNERRE.

Eh bien! que dites-vous de l'orage? Nous en avons eu, cette semaine, "de toutes les façons": éclairs, tonnerres, trombes d'eau, rafales à tout briser, etc., arbres foudroyés, que sais-je encore?.... On a raconté des histoires sans fin, des accidents plus ou moins regrettables, et pourtant, dans tout cela, ce qui m'a frappé, c'est que le tonnerre ne paraît pas avoir été aussi farceur que cela lui arrive quelquefois. Je ne parle pas de la *Perle noire*; mais enfin, ordinairement, quand il se produit de ces grands phénomènes électriques, il est rare que la foudre ne fasse pas quelque bonne niche digne d'un fumiste de banlieue, qui défraie la curiosité du public pendant quelques jours. Cette fois, des arbres coupés comme avec la main, des édifices frappés sans originalité, quelques citoyens étourdis, et voilà tout. Ah! si: à Lyon, je crois, le tonnerre a allumé un bec de gaz. Mais, encore une fois, je n'ai rien vu de bien drôle; non, cela n'a pas été du tout, à ce point de vue-là.

C'est que le tonnerre, quand il veut s'en donner la peine, fait d'excellente besogne. D'abord, pour moi, c'est un confrère. Je ne sais pas à quelle faculté il a pris ses grades, mais comme médecin, il rendrait encore des points à pas mal de docteurs des Universités d'Iéna, de Bonn et autres Gœttingues.

Entre nous, ce n'est pas bien étonnant. Il y a plus d'une centaine d'années qu'on a essayé d'utiliser l'électricité artificielle à guérir une foule de maladies. Or, vous auriez beau rassembler toutes les piles du monde, de Volta, de Bunsen, de Grove et *tutti quanti*, elles ne vous donneront jamais autant de fluide qu'en fournit en un éclair une décharge de la foudre.

Eh bien! il y a bientôt un siècle, le 13 août 1783, voilà le tonnerre qui tombe sur l'église de Saint-Marc, à Roveredo; elle atteint le prêtre qui, justement, disait la messe. Il avait quatre-vingt-quatre ans; l'explosion mit le feu à ses vêtements, c'est vrai, mais à partir de ce jour, il se passait complètement de lunettes. Il y voyait comme vous et moi; comme vous, plutôt, car moi.... myope "comme une taupe", aurait dit le père Dumas.

Mais tenez, autre fait. Il y avait M. Gordley.... Vous ne connaissez pas M. Gordley?....Non; moi non plus, mais c'est égal; c'était un acteur du théâtre de Surrey. Il n'y voyait pas du tout de l'œil droit: cela donnait à sa physionomie quelque chose de.... singulier; cela le gênait énormément; il y avait comme cela des effets de scène qu'il ne rendait qu'à moitié; ou lui disait toujours de se tourner de profil, du côté gauche, qu'il gagnait cinquante pour cent, etc.

Un jour le tonnerre éclate dans son voisinage. Crac!....Il y voyait aussi bien que....Enfin il avait recouvré l'usage de son œil, quoi!

En Prusse, à Biberac, la foudre atteint deux jeunes gens et les blesse même assez grièvement. Mais l'un d'eux, qui était sourd comme Lesage, La Condamine, Beethoven et M. de X..., recouvre l'ouïe instantanément. Il aurait entendu pousser le mouron après.

Le triomphe du tonnerre, c'est dans la paralysie; là, vous savez, il n'y a pas, il est souverain. Un peu brutal, c'est vrai, allant quelquefois un peu trop loin, je l'accorde, mais enfin, il n'y a pas comme lui. Et puis, entre nous, on est guéri de toute façon, allez. La difficulté, c'est de savoir comment s'y prendre pour recevoir sa décharge à la dose convenable; c'est délicat, voilà tout. Quand cela réussit, voyez: un gentleman de Baltimore était paralysé depuis son enfance de tout le côté gauche. Toc!....il reçoit un coup de tonnerre; un bon coup de tonnerre même, qui le laisse sur le carreau sans connaissance, pendant plus de vingt minutes; après, il se relève,—pas le tonnerre, l'infirme,—et il s'en va "jouer à la fossette."

Mais il y a mieux que cela. Un Anglais, depuis au moins une vingtaine d'années, prenait inutilement chaque été des bains d'eaux ferrugineuses; je ne sais plus trop ce qu'il avait, mais ce qu'il y a de certain, c'est que cela ne lui faisait pas plus qu'un "*cautère* sur une jambe de bois," comme dit ma femme de ménage. Paf!....il reçoit aussi un coup de tonnerre. Guéri, monsieur, parfaitement guéri, à la seconde. Guéri aussi, ce malade qui végétait dans un hôpital autrichien. Un coup de tonnerre! Boum! Le lendemain, "*czat*", il sortait plus ingambe que jamais.

Et Suzanne Schmacht, et tant d'autres. Allons, l'histoire de Suzanne Schmacht. C'était une demoiselle, une demoiselle dans les.... soixante-sept ou huit ans, si bien paralysée depuis son enfance la plus tendre, que sans béquilles il lui était impossible de faire un pas. Un jour, seule en sa chambre, elle entend un épouvantable fracas. Ce n'était rien.... qu'un formidable coup de tonnerre. La malheureuse se signe et fait une rapide prière. On frappe à la porte, c'est son frère. Encore toute troublée, elle cherche des yeux ses béquilles pour aller ouvrir, et, ne les trouvant pas, elle se dirige vers la porte, tout étonnée de ne pas être obligée de ramper, comme lorsqu'elle est privée du secours de ses supports ordinaires. Elle marchait!... Et depuis ce jour elle fut guérie.

Quelquefois, la foudre commence par vous tuer, ou à peu près, et puis elle vous guérit, ou elle vous sauve la vie. Ainsi, voici un fait.

La scène représente la rue Jean-Jacques-Rousseau, au coin de la rue Coquillière. La pluie tombe à seaux. Le tonnerre gronde. Une voiture mystérieuse est arrêtée auprès du trottoir, du côté des numéros pairs. Sur le siége, un homme, en costume de cocher de fiacre—c'est justement un cocher de fiacre—le collet du carrick relevé, la face empourprée, le nez diapré des nuances les plus.... lumineuses, une de ces fleurs, enfin, que l'apoplexie fanche souvent à leur printemps. Passe un coup de tonnerre. L'homme quitte les rênes, et de son siége roule dans le ruisseau.

Porté chez le pharmacien, il présente tous les symptômes d'une bonne congestion cérébrale. Seulement, la foudre, en le précipitant, lui a jeté la tête sur l'angle du trottoir; le sang coule, et quand arrive le médecin, il n'a qu'à faciliter ou mortel aimé des dieux d'avoir si bien tombé.

Le tonnerre, voyez-vous, quand on saura s'en servir, quand on aura appris à joner comme de l'électricité que nous fabriquons nous-mêmes, on en fera ce qu'on voudra. En un clin d'œil, il vous déshabille, une personne. Un gendarme, il lui ôte ses bottes sans douleur. Il fait de la photographie comme un simple Nadar, cela c'est connu.

Le 2 septembre 1825, la foudre tombe sur le brigantin *il Buon Servo*, à l'ancre dans la baie d'Alnuro, à l'entrée de l'Adriatique. Un matelot est assis au pied du mât de misaine occupé à repriser sa chemise. Il est frappé à mort par le fluide, qu'a attiré sans doute son aiguille, qui sait?

Au mât du navire était cloué, suivant une coutume superstitieuse des marins de l'Archipel, un fer à cheval, pour écarter les mauvais esprits. Dans le dos du matelot foudroyé l'on trouva imprimée, en traits rappelant une espèce de tatouage, l'image du fer à cheval.

Bien mieux,—si on peut dire bien mieux,—un autre homme, tué dans des conditions analogues, portait sur la poitrine le nom de son bâtiment imprimé de la même manière.

Il arrive très souvent que, sur le corps des personnes frappées par le météore, on trouve comme cela des branches d'arbres, des feuilles de tilleul, de peuplier ou autres, des pièces de monnaie marquées sur la peau.

Vous savez que tous les ans, la foudre tue en France quelque chose, comme soixante à quatre-vingts personnes; elle en blesse à peu près quatre fois autant. Et notez qu'elle ménage tout particulièrement les femmes, pour s'attaquer de préférence au sexe fort,...ou laid, comme vous voudrez.

Ainsi, en 1864, elle a tué quatre-vingt-sept hommes et seulement vingt-six femmes; de 1854 à 1864 inclusivement, sur neuf cent soixante-sept personnes tuées, il n'y avait que deux cent soixante-neuf femmes. Est-ce parce que les hommes sortent plus que les femmes; parce que, moins accessibles à la peur, ils s'exposent davantage? *Chi lo sa?* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a observé le même fait pour les enfants âgés de moins de quinze ans, et la différence est encore en faveur de ce sexe à qui nous devons.... la Vénus de Milo.

Mais c'est au point que, dans des circonstances où se trouvaient réunies des personnes de l'un et l'autre sexe, où périrent plusieurs victimes, eh bien, il y a encore eu le plus souvent une immunité relative très prononcée en faveur de la plus belle moitié, etc. Ainsi, qu'on se le dise: je suppose un monsieur et une dame causant ensemble,—J'écarte, bien entendu, l'hypothèse d'une conversation.... criminelle,—le gentleman a trois chances contre lui, c'est-à-dire *pour* être frappé, Ah! c'est ou plutôt cela peut être une belle mort!

Maintenant, le costume y est peut-être pour quelque chose, car la soie, étoffe isolante, est plutôt employée par les femmes. Suétone raconte qu'Auguste,—celui qui donne des poignées de main à son assassin, ce gredin de Cinna,—qu'Auguste portait une peau de veau marin,—lisez: *phoque*,—pour se protéger de la foudre, et les Césars ses successeurs avaient du tonnerre une peur atroce. Ce n'est pas pour vous conseiller la peau de phoque, belles dames, mais je vous assure que ce n'était pas déjà si mal choisi; c'est épais, huileux, et une tunique faite avec cela....

Les bijoux que portent les femmes présentent un certain danger en temps d'orage. Cependant, il ne faut rien exagérer, bien qu'on ait vu le tonnerre fondre dans les cheveux d'une jeune fille une aiguille d'or qu'elle portait, sans faire aucun mal à la victime de ce véritable vol. Mais le célèbre Bridone, tout ému des périls causés par une coquetterie incurable, avait imaginé un petit paratonnerre portatif, à l'usage des élégantes, chaque femme devait porter dans ses jupes une petite chaîne ou un fil métallique, qu'elle accrocherait pendant les journées orageuses aux parties métalliques de sa coiffure et à ses autres ornements du même genre.

Il se disait, avec quelque raison, que le fluide s'écoulerait jusque dans le sol par cette route facile et ces sentiers.... fleuris. Eh bien! un farouche prédicateur du temps déclara nettement qu'il valait mieux laisser les femmes exposées au feu du ciel.

—Si quelque pécheresse était foudroyée, s'écriait-il, cela ferait peut-être peur aux autres!....

C'était barbare, ce n'était pas galant, mais, comme c'était faux!

P. DUVERNEY.

—Le Masque de Fer s'égaie aux dépens des petits chiens:

Mme X.... a un petit chien qu'elle idolâtre.

Quand elle parle de lui, ce n'est que: "Cette chère petite bête!....Sa chère petite santé!....Ses chères petites pattes!

L'autre jour, la bestiole dégringole l'escalier d'un perron:

—Oh! le pauvre chien, s'écrie l'un des courtisans de Mme X...., il vient de tomber à sa chère petite renverse.

FEUILLETON.

L'AMIE DU ROI.

ROMAN HISTORIQUE.

—o—

Par Armand LAPOINTE.

XI.

La confiance de Larose avait rassuré la suivante.

—Comment! dit-elle, tout simplement, comme cela?

—Oui, ma chère; les moyens les plus simples sont toujours les meilleurs.

—Merci pour mon amie, monsieur Larose.

Cela était dit d'un ton qui exprimait un congé en bonne forme.

Mais Larose ne voulut pas le comprendre de cette façon.

—Et maintenant, reprit-il, donnant-donnant; en échange de mon avis, je vous demande une place auprès du feu de votre parloir.

—Ce soir?

—Mais, oui, ma toute belle, ce soir! répliqua Larose en imitant le ton m'cuard de Charlotte. Il n'a jamais fait aussi froid en notre logis que depuis que mon maître est parti pour l'armée. Il y a, d'abord le froid du pays qui est à lui seul une très pénible chose; puis, il y a ensuite le froid de la solitude; ce froid qui prend la tête et le cœur et nous glace des pieds à la tête. Ah! Charlotte, c'est triste d'être seul, tout seul loin de son pays!

—Plaignez-vous donc! Vous passez ici la moitié de votre existence.

—Cela prouve que je ne puis vivre loin de vous, Charlotte. Et maintenant, que l'absence de mon maître m'a donné une entière liberté, dont je ne sais que faire, je demande à passer ici non-seulement la journée mais encore la soirée.

—Impossible pour ce soir, dit Charlotte.

Larose fit un geste de surprise.

—Vraiment! dit-il. Et pourquoi?

Charlotte ne pouvait répondre à son amoureux, que le roi sollicitait la comtesse Elbé de le recevoir le soir même, et que la lettre dont elle lui avait parlé était pour sa maîtresse et n'avait d'autre but que d'obtenir la permission de l'entretenir en secret. La suivante savait très bien que Larose serait un obstacle insurmontable à l'entrevue du roi avec Elbé de Brahé, si celle-ci consentait à recevoir Gustave-Adolphe.

La suivante prit donc l'attitude d'une femme piquée d'une question indiscrète.

—Pourquoi? fit-elle d'un ton boudeur. Qu'est-ce à dire! monsieur Larose? Ne suis-je donc plus libre de dire oui ou non sans qu'il vous en faille donner l'explication? Je ne sais point comment les choses se passent en France et ne m'en inquiète guère, mais je vous apprendrai qu'en Dalécarlie, les femmes aimées ont la confiance de celui qui les aime et qu'on ne les interroge jamais. Ainsi, elles vont au loin gagner leur dot et reviennent sans que le soupçon se soit glissé entre elles et leur fiancé.

Larose voulut répliquer.

Charlotte reprit avec une volubilité étourdissante:

—Pas de mais, monsieur Larose! Ou vous m'aimez, ou vous ferez à ma guise; ou vous refusez de m'obéir, et, dans ce cas, vous ne m'aimez pas. Alors je n'ai que faire de m'embarrasser de vous.

Larose prit une mine piteuse.

—Ma chère Charlotte....

Mais Charlotte l'interrompit.

—Vous me lassez, à la fin, dit-elle. Partez à l'instant, je le veux.

Le galant voulut se rebiffer.

—Quelle mouche vous pique, Charlotte?

—J'ai dit! Il ferait beau voir, vraiment, qu'un homme me faisant la cour se permit de discuter mes volontés. Je ne le souffrirai jamais, monsieur Larose.

Et elle tourna le dos à l'amoureux.

Celui-ci fut pris d'un désespoir comique.

—Ah! s'écria-t-il, aussi loin que l'on aille et quel que soit le pays où l'on s'exile, une seule chose est semblable partout: l'humeur des femmes! Qui en connaît une les connaît toutes!

—Comment! vous en êtes encore là! fit Charlotte.

—Cruelle! vois donc le temps qu'il fait!

—Un temps superbe.

—Songe à la solitude de mon logis!

—Cela vous donnera le loisir de songer à moi.

—J'aimerais mieux te voir!

—Rien ne me touche!

—Tu es donc insensible, Charlotte, ma chère Charlotte?

Mais Charlotte ne voulait pas se laisser fléchir.

—Allez-vous-en, lui dit-elle.

—C'est bien, répliqua froidement Larose, je m'en vais, mais tu me regretteras.

—Je le sais mieux que lui, pensa Charlotte.

—Adieu! fit Larose avec un gros soupir.

—Non, au revoir.

—Du tout.

—Si!

—Point.

—A demain, mon petit Larose!

—Toutes, partout les mêmes! murmura le soldat. Elles vous retiennent quand on s'en va et vous chassent quand on reste.

—Vous dites?

—Que je l'adore, répondit Larose, lui envoyant un baiser. Tu me rappelles la France.

—Allez y songer chez vous.

—Adieu, cruelle.

Et Larose s'en alla en disant:

—Je veillerai! Il y a quelque anguille sous roche. On ne renvoie pas un garçon de ma sorte pour le simple plaisir d'être obéie.

Larose, malgré ses soupçons, était à cent lieues de la vérité.

Au moment où Charlotte se disposait à entrer dans l'appartement de sa maîtresse, elle en fut empêchée par l'arrivée du comte de Brahé.

—Ma fille est levée? demanda-t-il à la suivante.

—Je vais m'en assurer, répondit Charlotte.

—Dites-lui que je l'attends dans ce salon.

—Oui, monsieur le comte. Ma foi, ajouta la soubrette en se parlant à elle-même, le sort en est jeté, je remettrai la lettre.

Elle disparut par l'issue qui conduisait chez Elbé de Brahé.

Pierre de Brahé était grave et triste; les rides de la vieillesse s'étaient accentuées sur son front et y avaient creusé, depuis la veille, des sillons désormais ineffaçables. L'amour de sa fille pour Gustave-Adolphe anéantissait tous ses projets d'union entre Pontus de la Gardie et Elbé; il avait fait un rêve, l'espoir de ses vieux jours, et ce rêve s'évanouissait par la fatale découverte du secret d'Elbé.

Ainsi Elbé se sacrifiait en acceptant l'amour de la Gardie; elle n'éprouvait pour le jeune Français qu'une amitié fraternelle, son cœur était au roi! Elle eût été malheureuse toute sa vie! Fatal amour!

—Il n'est donc point de repos en ce monde, s'écria le comte de Brahé, puisqu'il m'est donné, dans mes vieux jours, d'avoir à lutter contre ma propre fille et contre mon souverain! Mon Dieu! est-ce le salaire réservé à mes travaux, à mon dévouement, à mes sacrifices, à mon affection! Oui, à mon affection! car je l'aime, ce roi, que j'ai vu enfant, je l'aime comme un fils glorieux à la fortune duquel j'aurais employé toute ma vie! je suis fier, en le voyant jeune, brave, courageux et fort, d'avoir aidé son père à en faire l'homme vaillant qui gouverne la Suède à l'heure présente.

Le comte vint se placer devant un portrait de sa fille, qui ornait le petit salon, et se mit à la contempler avec une tendresse inquiète; des larmes jaillirent des yeux du vieillard.

—Et toi Elbé, reprit-il, ma fille bien-aimée, la rose parfumée de mon triste et solitaire logis, l'ange de ma vieillesse, la poésie dans laquelle s'éteint ma race, le dernier rameau fleuri du vieil arbre! Est-ce dans vos deux âmes chères qu'il me faudra souffrir? Ils sont jeunes tous deux, ils sont beaux, ils avaient mille excuses pour faire pardonner cet amour, et par leur position cet amour devient un crime! Enfants, c'est moi, moi qui vous aime, moi dont vous êtes la joie, moi dont vous êtes le bonheur et l'orgueil qui dois vous faire souffrir! Ce sont ces mains qui ne demandent qu'à bénir qui vont briser vos cœurs! Ah! aidez-moi à vous montrer le chemin du devoir et de l'honneur.... Le roi est fort, c'est un homme, et la royauté peut faire oublier le plus grand des amours; mais elle, Elbé, elle est seule, son père est vieux, et Dieu, qui a voulu, dans sa sagesse, que l'amour des parents ne pût combler le vide dans le cœur des enfants, est parfois cruel quand il brise, dès leurs premiers pas, leur première affection. Ma chère enfant, que deviendra-t-elle? que lui restera-t-il? Seigneur, prends pitié d'elle et permets que l'honneur de sa maison, que la gloire de son nom lui puissent tenir lieu de bonheur et d'amour.

Et Pierre de Brahé, suffoqué par la douleur, laissa tomber sa tête dans ses mains et demeura ainsi jusqu'au moment où sa fille entra dans l'appartement.

Cependant Charlotte avait remis la lettre de Gustave-Adolphe à sa maîtresse, et celle-ci l'avait lue avec ses yeux et avec son cœur, et elle s'était écriée:

—Gustave! Il veut me voir, me parler! Ah! si je n'écoutais que mon amour!....

Puis, se souvenant que son père l'attendait, elle glissa la lettre du roi dans son corsage, ce reliquaire des femmes qui aiment, et vint trouver le comte de Brahé.

Son pas était si léger et le comte était si profondément absorbé dans ses douloureuses méditations, qu'il ne l'entendit pas entrer.

Elle s'agenouilla devant lui, et de sa voix la plus douce et la plus harmonieuse, lui dit:

—Me voici, cher père!

Le comte, ramené à la réalité par ces accents qui le firent tressaillir, prit son enfant dans ses bras et l'embrassa au front.

—Chère fille! lui dit-il avec un accent de tendresse que la plume est impuissante à rendre.

Il l'embrassa de nouveau et la fit asseoir à ses côtés.

—Elbé, continua-t-il après un instant de silence employé à la contemplation de la belle comtesse, Dieu qui conduit toutes choses en ce monde, Dieu qui lit dans le cœur et dans la pensée de toutes les créatures, Dieu m'a révélé ton amour pour Gustave-Adolphe.

La jeune fille rougit et cacha sa tête dans la poitrine de son père.

—Hélas! murmura-t-elle.

—Hélas! oui, reprit le comte de Brahé, puisque tu dois en souffrir, puisque cet amour est un grand malheur pour notre maison.

Elbé releva vivement la tête.

—Une souffrance, à coup sûr, mon père, dit-elle, mais un malheur jamais!

—Bien, mon enfant.

Et, entourant sa fille de ses deux bras, Pierre de Brahé lui demanda;

—Que dirai-je à Pontus de la Gardie lorsqu'il viendra réclamer l'exécution de la promesse que je lui ai faite?

Elbé laissa échapper un soupir.

—Vous lui direz, mon père, qu'après le roi et vous, il n'est aucune personne sur terre que j'aime plus que lui, mais que cette tendresse n'est que l'amitié tendre et dévouée que la sœur éprouve pour son frère. Vous lui direz qu'au moment où je consentais à lui accorder ma main, j'avais pris pour de l'admiration, pour de l'enthousiasme ce qui était déjà une passion profonde. Pontus de la Gardie a le cœur grand et généreux, et il me pardonnera.

—Quel abîme de douleurs pour lui et pour moi!

—Mon père, c'est seulement depuis hier que j'ai su lire dans mon cœur.

—Oui! c'est hier que la reine et moi avons deviné l'amour de Gustave-Adolphe et le tien. Après cette fatale découverte, je voulais partir, quitter la cour avec toi...

—Partir! s'écria Elbé avec un sentiment d'effroi. Partir! murmura-t-elle, ne plus le voir, ne plus l'entendre, ne plus rencontrer son regard doux et fier!....

—Mais la reine, continua le comte, ne permet pas que tu partes.

Elbé eut un tressaillement de joie.

—Elle veut, dit le comte, que votre amour s'use et ne t'autorise pas à le briser. Si tu partais, le roi l'accuserait de ta fuite.

—Mais quelle est donc l'intention de la reine? demanda Elbé toute tremblante.

—Que le roi se détache de toi en te voyant te détacher de lui.

—Mais je l'aime, mon père! s'écria la jeune fille avec un accent qui exprimait bien l'énergie de son amour, et la reine ne peut demander un sacrifice au-delà des forces humaines.

Le comte prit une voix sévère.

—Cet amour est une faute, dit-il, il n'est point permis à une fille de Suède, si élevé que soit son rang, d'aimer le roi!

—Eh bien, mon père, si cet amour est une faute, je l'expierai dans la solitude et l'isolement; fuyons! Quittons la cour et Stockholm aujourd'hui même, car mon courage ne peut aller jusqu'à tromper Gustave-Adolphe, jusqu'à lui dire que je ne l'aime pas.

—Malheureuse enfant! mais on ne fuit pas le roi!

Elle était accablée.

—Que faire alors? demanda-t-elle.

—Lutter vaillamment, combattre et vaincre!

La voix d'Elbé était pleine de sanglots et de ses yeux s'échappaient des larmes amères.

Le cœur du comte était déchiré de ce spectacle et des souffrances de sa fille.

—Ma pauvre enfant! lui dit-il avec tendresse et en l'enlaçant de nouveau dans ses bras.

Elbé se laissa glisser sur le parquet et s'agenouilla devant son père.

—Vous me plaigniez, cher père! Votre parole est douce, elle me fait du bien! Ah! votre Elbé est une bien malheureuse femme dont le cœur, hier plein d'espérances, de vie et de joie, doit, aujourd'hui, cesser de battre. Il me faut l'étouffer moi-même ce cœur infortuné, et rien ne peut égaler ma souffrance.

(A continuer.)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître de Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BEREAU, à la Pass-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SILVAIN LEHMAN, Maître de Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Lake St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VAPEURS
Pour l'été

Mandeville et la Nile-Orléans. Steamers de la Mail des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur, CAMELIA, capitaine Wm. Hanover, partira ainsi qu'il est ci-dessus; le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing" de la rivière Tchefuncta, par Covington. Retour: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir. Les steamer partira de DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera point reçu de fret, après le départ du convoi qui précède le départ du steamer. Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

F. M. SORIA, Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer à vapeur, pression et de la Malle des Etats-Unis, CAMELIA, Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix: $1, aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, 25 avril—3m Au No 26 de la rue de l'Union.

Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FRAPART.

Vicksburg.
Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus. A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Normal, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur NOUVEAU BART-ABLE, R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 38 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place. 24 déc—

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA, W. Burton, capitaine, J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

POUR LES OPELOUSAS.
Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur FLETA, C. O. Pickett, capitaine, A. Meynier et S. Derbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du fret pour le Calcasieu.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEACKE No 46 de la rue du Camp. 14 janvier—

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur CARRIE A. THORN, Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 5 heures A. M. et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir. 12 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE, Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, et descendra la côte le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 30 rue Conti. 16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et les débarcadères du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur MARY IDA, Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valotte, Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti. 6mai—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS. LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

VILLE DE PARIS, Lachesnez, samedi, 10 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi 24 juillet.
PEREIRE, Danré, samedi 7 août.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $100—Seconde $65—Troisième $30—Billets aller et retour à prix réduits. Entrepont $22 avec assortiment de lits hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. O.

STEAMERS DU HAVRE
— ET DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

25juill—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront le cours régulier de leurs voyages en automne.

Les jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres........................ $150 en or.
Entrepont........................ 40 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Havre ou à Brême:
Chambres........................ $150 en or.
Entrepont........................ 45 "

De la Nouvelle Orléans à la Havane:
Chambres........................ $35 en or.
Entrepont........................ 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, 5 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,
Pour Queenstown et Liverpool,
Transportant la Malle des Etats-Unis.

Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant escale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 26 juin à 10.30 h. P. M.
BRITANNIC, Samedi, 3 juillet à 4 h. A. M.
GERMANIC, Samedi, 10 juillet à 10 h. A. M.
ADRIATIC, Samedi, 17 juillet, à 3 P. M.
CELTIC, Samedi, 24 juillet, à 9.30 A. M.
REPUBLIC, Samedi, 31 juillet à 2 P. M.

Du White Star Dock, Pier 52, North River. Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bains se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où les passagers ressentent le moins le mouvement et ont un confort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.

PRIX—Salon, $80 et $100, or: pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de Livre sterling et au-dessus.

Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New York, ou à A. K. MILLER & Co., Agents, No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Des billets se vendent à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. ler avril—1m

STEAMERS—STATE LINE.

Les voyageurs qui prendront cette ligne éviteront les désagréments et les dépenses de la route de New York. Ils partent de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer les DEUX SAMEDIS, et les steamers quittent New York le MERCREDI SUIVANT. Les trains partent du pied de la rue du Canal les jours suivants, à quatre heures de l'après-midi.

SAMEDI, 12 Juin....State of Georgia.
SAMEDI, 26 Juin....State of Pennsylvania.
SAMEDI, 10 Juillet...State of Indiana.
SAMEDI, 24 Juillet...State of Georgia.

La Compagnie vend, au plus bas prix, des billets de toutes classes, (payables d'avance,) pour toutes les parties de l'Europe. Enfants au-dessous de douze ans, moitié prix; petits enfants, gratis.

Elle vend des traites de une livre sterling et au-dessus.

Pour les billets, les chambres et autres renseignements, s'adresser à A. K. MILLER & CO., agents, ferav—3m No 35 de la rue Carondelet.

STATE LINE.
POUR LIVERPOOL DIRECTEMENT.

Le magnifique steamer STATE OF ALABAMA partira de son quai, au poteau 31, Troisième District, Nouvelle-Orléans, le MERCREDI, 14 juillet.

	Salon.	2e classe.	Entrepont
Liverpool	$175	$85	$45
Paris	145	60	45
Havre	135	60	45
Hambourg	142	66	45
Anvers	137	60	45
Brême	150	70	54
Bordeaux	140	60	45

Billets pour tous les points, aux plus bas prix. Paiement en greenbacks. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Pour les renseignements, les billets, &c. s'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, 35 rue Carondelet, 2mai—aultjuil Nlle-Orléans.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, DIMANCHE, 11 juillet, à 8 h. A. M.

Passage........ $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ.
Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO......Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA......Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA......Capt. T. J. Phillips

Le steamer CITY OF MEXICO, Commandant W. B. Sherwood, partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er district, le SAMEDI, 17 juillet, à 5 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz........ $60, en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York.

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF HAVANA partira le 7 août.

13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1800 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett.... 1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton.... 1000 tonneaux

Départ, SAMEDI, 3 juillet, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe, JUNIATA, Commandant, J. W. Catherine, Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$40
Passage pour Philadelphie........ 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 50

Pour fret ou passage, s'adresser à EDWARD A. FORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier. 4 nov—1an.

Le S. S. Juniata suivra le 2 juillet.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 168 Esplanade street.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur FRANK MORGAN, partira, du pied de la rue Bienville, JEUDI, 13 mai, et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M., pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On reçoit le fret, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.

C. E. PAYNE, Agent.
C. H. ALLEN, Directeur général.
12mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue les Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
7 ½		8	
9		10	
10 ½		11 ½	
Midi		1 ½	P. M.
2	P. M.	3 ½	
3		4 ½	
4		5 ½	
5		6 ½	
6		7 ½	
7		8 ½	
8		9 ½	
9		10 ½	
10			

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.
5 mai—

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows
EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, daily, except sunday, 3.15 p. m.
Through night express daily, at 4:40 p. m.
Arrive:
Express and Mail daily at 3.45 p. m.
Coast accommodation, daily, except sunday 10:05 a. m.
Through night Express, daily at 11:30 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m. de l'après-midi.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans: Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.

Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:5 a. m.

Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Cincinnati, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)
A partir du 28 décembre

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:15 A. M.	Express	7:40 P. M.
Malle	5:50 P. M.	Malle	10:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St-Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:15 A. M.	Express	7:40 P. M.
Mail	5:50 P. M.	Mail	10:30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. jy 75

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au sud de Brashear, est réduit pour 10 ...; des contrats spéciaux pour ...

[illegible]

Le fret doit être expédié avant le départ du train.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage aux bureaux, au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret, le dimanche, après 5 heures.

27mai— CHAS A. WHITNEY CO., Agents.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Au No. 152 de la rue du Canal,
Le 13 décembre 1872.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1872.

Primes d'incendies	$52,641	
Primes de rivières	1,113 5	
Total des primes	$53,814 15	
En moins—primes non expédiées	35,876 79	
Montant net des primes		$17,928 29
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$ 225 33	
Dépenses générales, incluant profits, portes et intérêts	12,164 98	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450		$161,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00	
Prêt garanti par des actions	4,009 00	
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00	
Bons des Etats-Unis	8,000 00	
Effets à recevoir	3,226 55	
d abeilles ardem, d crits 11 8 pour cent d'intérêt	12,350 0	
intérêt	10,442 44	
Primes en voie de recouvrement	27,430 68	
Effets à recevoir pour primes	300 00	
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 70	
Mobilier du bureau, coffre-fort, fourniture de bureau	3,048 75	
Capital souscrit, en voie de règlement	69,451 50	
		$355,942

PASSIF.

Capital, 4,183 2-3 actions, de $100; assurées à $75 l'action		$312,750
Montant réservé pour garantir sur montant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,938 2	
Primes non expirées, moins 50 pour cent réserve	17,938 40	
Montant réservé pour pertes non réglées	5,546 60	
Salaires non payés	769 11	
		$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 j... A. D. 1874

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance
ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès	$54,256	
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,167 44	
Montant au crédit des profits et pertes	31,130 65	
		$87,554 94
Montant payé sur 25 décès	$45,450 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste, Loyer et Salaires	10,679 28	$56,129 2
		$31,425 00

PASSIF.

Polices sse "A"	$5,562 25	
Polices sse "B"	4,276 17	$10,978 4

ACTIF.

En caisse	$3,255 56
Décès payés "non réclamé"	4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,840 00
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,318 25
Banque d'Amérique	4,210 50
Banque Nationale Mutuelle	5,800 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement	8,366 00
Meubles de Bureau	1,456 68
Effets et recevoir	1,28
	$41,528 49

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur risques d'incendie	$485,120 58	
Sur risques de mer	88,982 65	
Sur risques de rivières	94,394 68	
		$668,497 91
En moins, réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	33,222 73	
		199,824 26
		$468,673 65
Plus intérêts		35,365 14
		$504,038 79

Compagnie locale et agences

A déduire, réassurances	$ 45,103 90	
Pertes par le feu $161,144 83		
Pertes sur mer... 67,432 43		
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur 51,427 45		
	270,004 71	
Dépenses générales	55,250 28	
Taxes	19,430 90	
Commissions	35,550 99	
Réfraction (rebate)	51,494 30	
		476,835 16
Bénéfice net		$ 27,203 73

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,060 89
Primes en voie de recouvrement	92,123 77
Garanties et billets hypothécaires	211,859 84
Effets à recevoir pour primes	12,491 04
Bons de la ville et autres bonds	139,616 55
Actions de la Cie du Gaz et autres actions	74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission	9,787 21
Dû par des compagnies d'assurances	7,280 61
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,662 77
Autres propriétés foncières	70,622 64
Succursale, troisième district, prime en recouvrement	1,675 70
Compte suspendu	3,070 16
	758,560 68

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Intérêts et dividendes non recouvrés	6,737 15	
Réclamations contre la compagnie	4,293 73	
		$677,632
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation		$ 80,928 22

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 1er du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1875.

DIRECTORS

W. B. SCHMIDT,	A. M. BICKHAM,
PLACIDE FORSTALL,	AD. SCHREIBER
H. GALLY,	JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE,	W. A. BELL,
W. VAN AMTHUYSEN,	D. FATJO,
EMILE BOUNY,	D. D. ROGERS.

Second Etat de Situation
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1872, à savoir:

Sur risques de feu	$114,062 23	
Sur risques de mer	89,331 37	
Sur risques de rivières	29,566 93	
Total des primes	$233,000 54	
Moins primes rendues	3,164 77	
Primes acquises		$199,845 7?
Déduit—Pertes par le feu	$45,106 68	
Pertes sur mer	42,115 79	
Pertes sur rivières	15,476 58	
	$102,698 07	
Réassurances	21,916 79	
Réfraction (rebate)	9,563 07	
Taxes	7,450 91	
Loyer	3,750 00	
Dépenses et profits et pertes	36,616 10	
		$182,024
Réserve pour primes non terminées		$17,820 8

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en stock-notes	2
Comptant	42,435 0
Comptes en voie de collection	18,560 2
Billets recevables	2
Prêts sur garanties	60,050 00
Prêts sur hypothèques	11,846 29
Stocks et Bons	5,570 30
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc.	5,125
	$296,517
Moins intérêt non payés et dividendes	2,196
	$294,32?

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. SAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour janvier 1874.

M. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blancan
A. Tertrou,	O. Bercier,	E. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Labarde,	T. L. Airey,
B. Huff,	J. Brunaso,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	K. K. Bryant,	O. Hopkins,
B. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer	R. De Gas,	E. Ganucheau
J. B. Camors.	W. A. Bell	H. Roos.

Rapport sur l'Etat
— DE LA —
BANQUE NATIONALE DE L'ÉTAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 1er mai 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,230,178 28	
Tiré au-delà du crédit	5,460 00	
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00	
Autres actions, bons et hypothèques	34,993 30	
Dû par des agents de réserve approuvés	65,663 96	
Dû par d'autres banques nationales	20,818 29	
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	252,876 05	
Propriétés foncières, meubles et installations	414,550 01	
Dépenses courantes et taxes payées	24,963 4	
Primes payées	55,000 0	
Echanges pour le Clearing House	$266,815 12	
Billets d'autres banques nationales	35,353 00	
Petite monnaie, y compris les nickels	2,662 40	
Espèces, y compris les gold Treasury notes	117,615 77	
Billets Legal Tender	348,657 00	
		$771,133 29
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent des billets en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis, autre que le fonds 5 pour cent de rachat		1,990 00
Total		$3,291,127 09

PASSIF.

Capital payé	$350,000 00
Surplus de fonds	33,158 31
D'autres bénéfices non-partagés	50,779 29
Billets de banque nationale, non rachetés	500,000 00
Dividendes non payés	8,025 40
Dépôts individuels sujets aux chèques	1,577,666 46
Certificats de dépôts payables sur demande	2,000 00
Chèques certifiés	49,952 68
Chèques de caissiers non payés	49 32
Dû à d'autres banques nationales	63,761 21
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat	119,736 02
Total	$3,291,127 09

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare solennellement que le croie le susdit tableau exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14 mai 1875.

THEO. GUYOL, Notaire public.

Exact—Témoins:
WM. G. VINCENT,
W. T. BLAKEMORE,
ALF. MOULTON,
Directeurs.

16 mai—6f

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures de jour.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ.................. $500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.

Montant net des primes, escompte et intérêt		$334,976 47
Pertes, dépenses, taxes	$195,838 76	
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent	59,626 54	
		255,515 30
Bénéfice net		$78,861 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHÉ.		
Actions, bons, prêts et effets à recevoir		$690,870 06
En caisse et primes en voie de recouvrement		19,775 71
		$659,645 77

Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet ses polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	JAMES BYRNES,
E. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	W. B. SCHMIDT,
CHAS. MACREADY,	L. ALCUS,
W. E. SEYMOUR,	ISAAC L. HARRIS,
RICHARD FLOWER,	SCOTT MCGEHEE,
J. WEIS,	GEO. JONAS,
E. W. TAYLOR,	D. FATJO,
J. C. MORRIS.	T. L. AIREY,

7 mars—an 1er-janvier.

Compagnie d'Assurance de l'Union
DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIÈME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$90,384 55
Primes sur les rivières	3,066 58
Primes maritimes	9,012 22
	[illegible]
Moins, primes remboursées	2,425 49
	$100,067 72
Pertes payées dans l'année—	
Pertes par l'incendie	$22,189 66
Pertes sur les rivières	16,422 12
Pertes sur mer	816 17
	$39,427 94
Réassurances	4,559 31
Loyer	2,550 00
Taxes	2,350 35
Réfaction (rebate)	10,277 95
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,457 30
Réservé pour risques non terminés	27,171 00
	16,253 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement	5,739 67
Prêts garantis par hypothèque	21,000 13
Effets à recevoir pour primes	12,460 25
Actions, bons et autres obligations	147,5 6 83
Propriété foncière	5,447 24
Primes en voie de recouvrement	13,100 69
En caisse	27,062 84
	$241,434 38

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, soussigné, pardevant moi ce huit ème jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.

9 mai—1m

Commercial Insurance Company of New Orleans.

120.....RUE DE LA COMMUNE.....120
NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875

Feu	$60,583 60	
Mer	13,839 20	
Rivières	59,181 32	—$133,604 12
Plus—risques non expirés le 31 mars 1874	15,745 00	
	1,9,349 12	
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875	17,200 00	
Montant net des primes		$132,140
Perte par le feu	$9,619 84	
Pertes sur les rivières	33,541 35	—$43,161 19
Réfaction (rebate)	7,384 23	
Réassurances	8,699 08	
Primes remboursées	1,325 10	
Taxes	14,211 50	
Casuel	3,170 42	
Loyers	6,585 38	
Dépenses	15,408 48	
	$117,898 38	
Moins Intérêts profits et pertes	20,192 18	— $97,70
Bénéfice net		$34,44

ACTIF.

Effets à recevoir	$226,984 43
Mobilier	4,933 93
Actions du Harbor boat	850 00
Bons de la Ville	1,330 00
Actions de la banque de l'Etat	3,600 00
Comptes pour recouvrements net	14,673 51
En caisse	95,100 00
	$347,412 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 13 avril 1875.

E. J. IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER-BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$157,18? 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$34,647 69	
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc		
		124,061 64
		$63,11? 1
Total de l'Actif		$794,919 1

DÉCLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer-Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
	F. F. Del Bondio,	O. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	S. L. Naeita,
J. N. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	F. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissenbach,	H. M. Gogreve,	F. Roder,
H. Wildermann		

L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Comité de Direction pour l'an prochain:

Messieurs:

L. Breton	Alph. Walz	E. Larue
A. Jas	V. Nippert	J. Leisy
A. Granger	J. G. Spor	V. Maignan
J. B. Seguin	E. Scheidecker	P. Maillard
J. B. Mondiegt	M. Bochet	P. Tisné, jr
H. Salomon	B. Saloy	Ch. Frantz
L. Grand	A. Bonnet	Ch. Lacoune
J. J. Reiss	J. Anglade	M. Leblond

et à une assemblée de la Direction ont été nommés

MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président
J. B. SEGUIN—Trésorier
J. B. MONDIEGT—Secrétaire

Par ordre de la direction,
J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1875. 11fév—1 an

Association d'Assurances
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS,
Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$429,806 17	
Primes sur les risques de mer	60,338 12	
Primes sur les risques de rivières	32,508 24	
Total		$522,651
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$123,724 24	
Primes remboursées	2,377 32	$126,101 56
Primes nettes acquises		$396,549
A ajouter:		
Intérêts	16,248 37	
Profits et pertes	4,031 44	
Primes sur l'or	816 18	21,095 9
		$417,646 96
Pertes payées sur les risques de feu	$145,170 15	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 78	
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 39	
Pertes en litige	5,512 00	
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues	12,129 55	11,505 89
Réassurances		11,559 68
Réfaction (rebate)		35,956 47
Commissions d'agences		21,904 13
Dépenses d'agences		5,010 23
Licence		1,000 00
Dépenses de bureau		25,523 17
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		9,223 39
Frais de Cours et d'avocats		123 21 326,168
Bénéfice net		$91,479 29

ACTIF.

En caisse:	
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$75,967 24
" Louisiana Natl. Bk.	6,441 19
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	29,776 64
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $72,903 42, évalué	28,000 00
Effets à recevoir pour primes	12,081 07
Prêts sur hypothèques	147,542 28
Prêts sur nantissements	20,732 19
Effets à recevoir	18,613 29
Bons	32,413 88
Actions	35,556 78
Primes en voie de recouvrement	19,459 22
Propriété foncière	5,133 64
Propriété mobilière	25,000 00
Dû par divers	6,097 77 494,435

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions à de $30)	257,550 00
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés	3,012 50
Primes sur risques non terminés	123,724 24
Pertes non réglées	17,941 55
Dû à divers	2,701 21 $402,955 50
Surplus	$91,479 29

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le capital de $30 par action:

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 o/o, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires à le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 06 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

DIRECTEURS:

L. J. WEBSTER,	A. J. GOMILLA,
ABE HIRSCH,	JOHN LEISY,
J. B. CAMORS,	E. F. GOLSAN,
L'K. SMALL,	J. PLAISENT,
LOUIS SCHNEIDER,	HEN. ABRAHA
PIERRE LANAUX,	M. MUSSON,

14 janv—1m

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
— DU —
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$183,023
Primes sur les Risques de feu	$120,490 18	
Primes sur les Risques de rivières	22,511 41	
Primes sur les Risques de mer	5,771 18	
Moins les primes rendues	3,727 63	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	30,437 00	$4,414
Primes nettes pour l'année 1873		$148,586 14
Déficit pour l'année 1873		35,246 54
		$156,564 48
Pertes payées durant la même période:		
Sur les Risques de feu	$80,957 96	
Sur les Risques des rivières	10,792 46	
Sur les Risques de mer	25,726 42	
		127,433 54
Réassurances		5,928 43
Taxes	1,600 00	
Réfaction au lieu de scrip	15,804 00	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	25,797 96	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,209	
	$54,283 25	
Moins escompte et intérêts	25,612 43	28,672
		$156,564
Pertes non réglées		30,00
		$186,95

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$29,408 51
Effets à recevoir sur prêts et sur gages	43,921 69
Effets à recevoir sur Primes	9,243 21
	$82,573 41
Effets à recevoir en voie de recouvrement	81,068 91
Propriété foncière	50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans	298,548 00
Actions de Banques	44,200 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock	4,000 00
Actions du Harbor Protection Company	896 10
Bons de la Grand Loge des Maçons Libres et Acceptés	3,000
Bons I. O. des O. F. Hall Association	5,00
Actions de Compagnie d'assurance	3,39
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association	1,
Compte suspendu de Bons et d'Actions	255,156 00

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce sixième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'atteste ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1m

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874

ACTIF.

Prêts et escomptes		$356,894 95
Bons des Etats-Unis		462,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or		73,756 69
Diverses actions		17,772 50
Dû par Banques et Banquiers		9,249 27
Propriétés foncières, meubles et installations		26,5 55
Dépenses courantes		8,73
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,000 00	
Billets de Banques Nationales	11,599 56	
Or	14,606 25	
Chèques sur banques locales payables en currency	150,302 93	403,808 54
		$1,697,822 87

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Surplus	11,352 19
Circulation	419,000
Dépôts	772,895 84
Chèques du caissier	31,337 77
Escomptes, Intérêt et Change	670 22
Dû à Banques et Banquiers	982 22
Dividendes non réclamés	871 86
	$1,697,822